



LA LETTRE

SÉCURITÉ

DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO **UNE PRIORITÉ QUI S'IMPOSE PLUS QUE JAMAIS**



Jérémie REDLER
Maire du XVI^e arrondissement

Le 7 novembre, le Conseil d'arrondissement m'a fait l'honneur de m'élire maire du XVI^e. J'ai succédé à Francis Szpiner, élu le 24 septembre sénateur de Paris et obligé par la loi sur le non-cumul des mandats à abandonner sa fonction de maire, même s'il reste bien entendu conseiller de Paris et membre du Conseil d'arrondissement. Les habitants du XVI^e peuvent avoir une certitude : la sécurité restera au cœur des préoccupations de notre municipalité, de la même façon qu'elle l'a été depuis plus de trois ans. C'est pourquoi j'ai demandé à Gérard Gachet de continuer à assumer les fonctions d'adjoint au maire en charge de la sécurité, comme il l'a fait avec compétence et efficacité aux côtés de Claude Coasguen puis de Francis Szpiner.

Une priorité qui s'impose plus que jamais. D'abord parce qu'il n'est pas de qualité de vie sans garantie de l'ordre public ni respect de la tranquillité de chacun ; ensuite parce que la sécurité conditionne l'exercice des autres libertés fondamentales : d'expression, de réunion, de manifestation, etc. Mais aussi parce que ces dernières semaines ont vu souffler des vents mauvais, dans le monde, dans notre pays et dans notre ville, qui imposent une vigilance de tous les instants. Des vents mauvais qui s'appellent terrorisme islamiste, antisémitisme, violence, radicalisation, et dont le tragique attentat du pont de Bir-Hakeim vient une fois encore de démontrer la nécessité de les combattre et de les éradiquer.

FOCUS SUR **L'ATTENTAT ISLAMISTE DE BIR-HAKEIM**

Le samedi 2 décembre 2023, vers 21h, quai de Grenelle, dans le XV^e arrondissement, un individu s'attaque à un couple de touristes allemands au cri de « Allah Akbar ». Frappé à coups de couteau, le mari ne survivra pas à ses blessures. Un chauffeur de taxi s'interposant, l'homme franchit le pont de Bir-Hakeim et pénètre dans le XVI^e. Avenue du président Kennedy, il agresse et blesse à coups de marteau deux autres personnes avant qu'un équipage de police, venu du VII^e après un appel reçu au 17, ne retrouve sa trace. Quatre policiers le cernent à hauteur du parc de Passy, et après sommations font preuve d'un grand sang-froid pour le neutraliser en utilisant à deux reprises leur taser (pistolet à impulsion électrique).

Le meurtrier, un Français d'origine iranienne, se nomme Armand Rajabpour-Miyandoab. Né à Neuilly en 1997, il est connu de la DGSI (Délégation générale à la Sécurité intérieure) à la fois pour radicalisation – il était fiché S – et pour troubles psychiatriques, association que l'on retrouve fréquemment chez les terroristes islamistes... Condamné en 2018 à cinq ans de prison (dont

quatre ferme) pour avoir projeté un attentat à la Défense en 2016, il avait purgé sa peine et était censé être sous surveillance. Ne supportant plus, selon ses déclarations, de voir des musulmans mourir et Palestine et en Afghanistan, il est donc passé à l'acte ce 2 décembre. Il sera déféré au Parquet national antiterroriste, qui s'est saisi de l'affaire.

Présents sur place aux côtés du ministre de l'Intérieur et du préfet de Police, Jérémie Redler, maire du XVI^e, et Francis Szpiner, sénateur de Paris, ont exprimé leur compassion aux victimes et à leurs proches, et ont félicité les forces de l'ordre pour leur courage et leur réactivité.



Armand Rajabpour-Miyandoab, dans la vidéo annonçant son passage à l'acte. (DR)

LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA POLICE MUNICIPALE JUSTIFIE NOS RÉSERVES ET NOS INQUIÉTUDES



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Le deuxième anniversaire de la création de la police municipale parisienne, célébré par la présentation le 18 novembre à l'Hôtel de Ville d'une nouvelle promotion de 326 agents, a surtout mis en lumière les faiblesses de cette institution. Avec au départ un vice de conception, qui explique tout le reste : pour la maire de Paris, comme l'ont expliqué son adjoint à la sécurité, Nicolas Nordman, et le directeur de la PM, Michel Felkay, la police municipale doit se limiter à la seule sanction des incivilités (jets de mégots, déjections canines, stationnement irrégulier, tapages nocturnes...), mais n'a pas pour mission de participer aux côtés de la police nationale à la lutte contre la délinquance, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des communes dotées d'une PM.

Tout le reste en découle : ne combattant pas la délinquance, la PM parisienne n'a selon eux pas besoin d'être armée, même pas de tasers (en France, 4000 communes ont équipé leurs policiers de ces pistolets à impulsion électrique qui permettent de neutraliser un individu dangereux, comme on vient de le voir encore dans l'attentat de Bir-Hakeim). Non armée et chargée de missions subalternes, la PM parisienne attire peu et souffre d'une réelle crise du recrutement : en deux ans, elle n'a formé qu'un millier d'agents (dont 68 affectés dans le XVI^e), alors qu'on nous en annonçait au départ 3400 en fonction pour les JO de l'an prochain... Cette conception idéologique ne correspond pas aux attentes des policiers municipaux parisiens, dont beaucoup souhaitent faire plus et mieux que ce qui leur est proposé. Ce qui explique que plusieurs dizaines d'entre eux, formés à Paris, se sont fait ensuite engager en Ile-de-France ou en province, où ils bénéficient en plus d'avantages sociaux que leur refuse la maire de Paris...



Michel Felkay (à gauche) et Nicolas Nordman : une conception idéologique de la PM (DR).

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Home-jacking

Deux jours consécutifs, des voleurs ont tenté de cambrioler des appartements en présence de leurs occupants et en utilisant la violence. Le 24 octobre, rue Louis-David, cinq individus qui avaient agressé chez elle une dame âgée ont été arrêtés par la BAC du XVI^e à leur sortie de l'immeuble. Le lendemain, rue Greuze, une nounou qui avait imprudemment ouvert la porte à de faux livreurs a été violentée, mais l'appel d'un voisin à la police a mis rapidement en fuite les cambrioleurs.

Deux rencontres

Deux nouvelles rencontres avec des habitants des immeubles sociaux de la Porte de Saint-Cloud ont été organisées les 20 et 27 novembre par la Mission Prévention Contact et Ecoute du commissariat et par les bailleurs sociaux RIVP et Paris-Habitat, en présence notamment de Jérémy Redler, nouveau maire du XVI^e, et de Bruno Lionel-Marie, adjoint au maire et responsable du Conseil de quartier. Tout en reconnaissant les efforts faits par la police et par la mairie d'arrondissement pour améliorer la situation sécuritaire et les résultats obtenus, certains riverains ont dénoncé avec véhémence la persistance de phénomènes de bandes dans le quartier.

Sous surveillance

Le 31 octobre, les policiers de la BAC 16 repèrent deux jeunes femmes entrain de tenter de pénétrer dans les halls d'immeuble sur le secteur Exelmans

et mettent en place un dispositif de surveillance. Après qu'elles soient ressorties d'un immeuble, les policiers constatent que la porte d'un appartement a été forcée. Les deux jeunes femmes sont alors interpellées et placées en garde à vue.

Femmes victimes



Contre les violences faites aux femmes, la police municipale parisienne était mobilisée le 24 novembre. Dans les rues et places du XVI^e comme à la mairie d'arrondissement, nos policiers municipaux ont distribué une abondante documentation et noué de nombreux contacts permettant de combattre ce véritable fléau qui a connu ces dernières années une augmentation très préoccupante.

Conseil parisien

Jérémy Redler, maire du XVI^e, et son adjoint à la sécurité Gérard Gachet ont participé le 29 novembre, à l'Hôtel de Ville, à la réunion du Conseil parisien de sécurité, auquel participent la mairie de Paris, la préfecture de Police, la police municipale et les élus parisiens. Ordre du jour : coopération police nationale-police municipale, lutte contre les ventes à la sauvette,

actions de prévention et point sur la vidéo-protection dans la capitale.

Scooter volé

Dans la nuit du 29 octobre, un appel au 17 signalait que deux hommes étaient en train de charger un scooter à bord d'une fourgonnette. Rapidement sur les lieux, les policiers du XVI^e repéraient la fourgonnette qui prenait la fuite. Tentative d'interception, refus d'obtempérer, puis course-poursuite avait donc lieu jusqu'à Massy, dans l'Essonne, où le véhicule finissait par stopper. Les occupants étaient alors interpellés et le scooter récupéré.

Vols au Bois

Le 23 novembre, des policiers du XVI^e repèrent deux individus en train de commettre des vols dans des véhicules stationnés dans le Bois de Boulogne. Après avoir pris la fuite dans les sous-bois, ils sont retrouvés par les policiers alors qu'ils essayent d'effectuer une transaction avec une carte bancaire venant d'être dérobée, et sont alors interpellés.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 33 | Décembre 2023

Directeur de publication : Astrid RENOULT

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>